



AGT Saison 2025 – 2026

Tarifs Enfants	Catégories		Publics	Cotisations	Licence / Assurance
1 cours/semaine hors vacances scolaires	Cat 1	BabyGym	mixte	255 €	65 €
		Gymnastique loisirs	mixte		
		Tumbling loisirs	mixte		
Cat 2	Parkour/FreeStyle	mixte	295 €		
2 entraînements /semaine hors vacances scolaires uniquement sur sélection	Cat 3	Gymnastique compétition *	filles ou garçons	335 €	
3 à 4 entraînements /sem. hors vacances d'été uniquement sur sélection	Cat 4	Gymnastique compétition *	filles ou garçons	415 €	
		Tumbling compétition *	mixte		
		TeamGym compétition *	mixte		
5 entraînements et + / sem. uniquement sur sélection	Cat 5	Gymnastique compétition *	filles ou garçons	465 €	

(*) Pour ces catégories, la tenue officielle du club (tenue compétition) est obligatoire. Les sélections se feront par les entraîneurs



Tarifs Adultes	Catégories		Publics	Cotisation	Licence / Assurance
1 cours / semaine hors vacances scolaires	Cat 1	Gym entretien / Pilates	mixte né(e) en 2008 et avant	255 €	65 €
2 cours / semaine hors vacances scolaires	Cat 3			335 €	
1 cours / semaine hors vacances scolaires	Cat 2	Gym aux agrès		295 €	
"A la carte" Carnet de 10 tickets	Cat 1	Gym aux agrès ou Gym entretien / Pilates		90 €	
"A la carte" Carnet de 10 tickets	Cat 3	Gym entretien et Pilates		110 €	

Le tarif « A la Carte » concerne les adultes pour les cours Gym entretien, Pilates ou Gym aux agrès. Il permet de faire 10 séances en fonction des choix de disponibilités. Le carnet est valable toute la saison. La licence est valable toute la saison également, ce qui ne sera pas à prendre en cas d'achat d'un autre carnet de 10 tickets.

Vous pouvez bénéficier des réductions suivantes :

- Les enfants de 6 à 17 ans peuvent bénéficier de l'**Aide au Temps Libre** : faire la demande auprès de la CAF de l'Ain
- Il est possible d'utiliser les Chèques Sports du programme « **Carte Jeunes 01** », l'AGT étant partenaire, pour un montant total à déduire de 25€ (à spécifier et joindre, avec le code, vous recevrez un lien pour la différence sur la cotisation annuelle).
- Nous sommes également partenaires du **Pass'Sport** et du **Pass'Région** ; les deux sont déductibles de la cotisation, en joignant le code correspondant (vous recevrez également un lien pour la différence sur la cotisation annuelle).
- Certains comités d'entreprises remboursent une partie de la cotisation sur présentation d'une attestation du club, n'hésitez pas à nous la demander.

